



Qualité de l'eau potable en 2020

Qualité de l'eau potable

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient à plus de 90% de SAGENORD SA (www.sagenord.ch) et le solde du captage de la Fontaine à Fondraz.

Désinfection

Pour la Fontaine à Fondraz elle est désinfectée par un appareil d'irradiation UV et pour l'eau provenant de SAGENORD SA elle est traitée par chloration.

Contrôles sanitaires (analyses)

Le suivi de la qualité de l'eau de boisson comporte 2 prélèvements par année effectués par l'entreprise CONNECT SA, 3 programmes partiels, un programme complet, 2 analyses sur la microbiologie et un sur les pesticides. SAGENORD SA effectue aussi des prélèvements sur l'intégralité de ces ressources. L'office de la consommation (OFCO) a également effectué deux analyses.

Résultats des analyses et qualité de l'eau

Lors du prélèvement du 28 septembre 2020, les analyses ont décelé la présence de :

Méthode	Paramètre	Résultats	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	18	UFC/100ml	VM : max. 0
MON-ABA-03*	Entérocoques	11	UFC/100ml	VM : max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	1080	UFC/ml	VM : max.300

La commune a informé immédiatement la population à ne pas consommer l'eau potable au moyen d'un avis distribué au porte-à-porte et par affichage au pilier public.

La contamination provenait du réservoir, le réseau communal de distribution n'a pas été contaminé. La commune a résolu le risque pour que cela ne se reproduise en aucun cas.

Le réservoir a été en partie vidé suivi d'une désinfection par une chloration choc à la javel puis par une purge du réseau de distribution.

Les analyses effectuées le 30 septembre 2020 étant conforme l'interdiction de consommer l'eau a pu être levée le 3 octobre 2020.

Concernant les autres prélèvements aucun dépassement des valeurs n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.



Commune de Suscévaz

Paramètres physiques et chimiques - ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution.

Dureté totale : eau moyennement dure

<i>Paramètre</i>	Le plus bas	<i>Résultats</i>	Le plus élevé	<i>Norme</i>
Température moyenne		10°C		
Calcium	61,20	-	86,00 mg/l	M : max 200 mg/L
Magnésium	11,70	-	16,50 mg/l	M : max 125.0 mg/L
Sodium	4,8	-	6,50 mg/l	Max. 200.0 mg/L
Potassium	1,00	-	2,90 mg/l	M : max 5.0 mg/L
Ph	7,50	-	7,87 mg/l	M : 6.8 – 8.2
Chlorures	8,00	-	10,40 mg/l	M : max 20.0 mg/L
Nitrate	4,10	-	8,30 mg/l	Max. 40.0 mg/l
Sulfate	22,00	-	24,00 mg/l	M : max 50 mg/L
Hydrogénocarbonates	255,00	-	314,00 mg/l	<i>Pas de norme</i>

En conclusion

A l'exception de métabolites des herbicides Chloridazon et Métolachlore et d'un métabolite du fongicide Chlorothalonil(R471811) qui a une teneur proche de la valeur maximale admise, l'eau fournie correspond aux normes d'eau de boisson. Selon l'OSAV, l'eau distribuée reste consommable.

Information utile

En cas de questions supplémentaires, **Monsieur Christophe Décoppet**, municipal se tient à votre disposition : tél. **079 280 80 14**

La commune de Suscévaz, avril 2021